

Il y a quatre ans, l'Assemblée générale a formé un comité qu'elle a chargé d'étudier le terrorisme et ses causes sous-jacentes. Ce comité n'est parvenu à aucune conclusion et l'Assemblée n'a même pas pris connaissance de son rapport. Nous considérons que l'Assemblée devrait maintenant concentrer ses efforts sur un seul aspect du problème en vue d'aboutir à des résultats concrets.

C'est pourquoi j'appuie la proposition de mon collègue de la République fédérale d'Allemagne visant, en premier lieu, l'adoption de mesures contre la prise d'otages et la conclusion d'un accord international destiné à punir - quel que soit l'endroit où ils cherchent refuge - tous ceux qui s'en seraient rendus coupables. N'oublions pas, cependant, qu'il existe déjà des conventions contre les détournements aériens qui, si elles étaient ratifiées par tous les États, nous offriraient de meilleures garanties contre les actes de piraterie.

Mon prédécesseur, alléguant, l'an dernier, des "progrès beaucoup trop lents" constatés sur le plan du désarmement déclarait que l'Assemblée générale devait continuer "à inciter toutes les parties à agir dans ce domaine". Un an plus tard, la situation n'est guère plus brillante. Comme l'a dit notre distingué Secrétaire général, le problème des armements constitue toujours la menace la plus sérieuse dans la perspective d'un avenir de paix et d'ordre pour la communauté mondiale. Nous devons donc être prêts à envisager de nouvelles solutions et c'est dans cet esprit que notre gouvernement s'apprête à accueillir favorablement une proposition visant à convoquer, pour 1978, une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le désarmement.

Pourtant, il ne faut pas nous faire d'illusions: ce n'est pas grâce aux discussions poursuivies au sein de cette assemblée que nous ferons tomber les principaux obstacles au désarmement. Ces obstacles, ce sont les divergences d'opinion entre les États quant à la meilleure façon d'assurer leur sécurité et il serait de peu d'utilité que nous nous penchions sur les moyens d'améliorer le rôle des Nations Unies en fait de désarmement et de contrôle des armes si les pays membres ne redoublent pas leurs efforts pour surmonter ces divergences.

La moitié de cette Décennie du désarmement s'étant déjà écoulée, nous devons tous chercher des moyens d'éliminer les véritables obstacles qui se dressent devant nous. Mais cette responsabilité incombe plus particulièrement aux États dotés d'armes nucléaires et à ceux qui disposent d'un potentiel militaire important. Nous ne pourrions obtenir des résultats satisfaisants que si nous remettons en question les postulats classiques, prenons suffisamment en considération les